



Charte : Centre d'Entraînement TEC 2021/2022

En intégrant le centre d'entraînement, le TEC par le biais de son bureau et de l'équipe pédagogique associée (Clément MONCET et Killian LIMOUSIN en grande partie) s'engage à :

- Être à l'écoute des besoins de l'entraîné(e) et de son environnement personnel.
- Effectuer une analyse régulière des forces et des faiblesses de l'entraîné(e) sur les 4 plans de la performance sportive : tactique, technique, mental et physique.
- Permettre à l'entraîné(e) de progresser par des entraînements qualitatifs en phase avec une planification trimestrielle.
- Organiser des tournois, des TMC jeunes, des stages compétitions et une tournée de tournoi estivale afin de proposer des actions spécifiques centre d'entraînement et permettre à l'entraîné(e) de faire des matchs. Inscrire des équipes.

En contrepartie, l'entraîné(e), conscient des investissements financiers, temporels et humains du club et de l'équipe pédagogique associée s'engage sur le terrain à :

- Être présent(e) à chaque entraînement ou fournir un justificatif d'absence.
- Participer aux tournois du club et aux rencontres par équipes.
- Participer aux stages compétitions et/ou à la tournée de tournoi estivale.
- Participer aux séances de préparation physique et mentale et mettre en place tous les référentiels établis.
- Effectuer un minimum de 20 matchs durant l'année sportive (via les équipes, les tournois du club, la tournée de tournois et 2 tournois extérieurs voire +).
- Participer aux 3 réunions annuelles dédiées, nécessaires pour effectuer un bilan sur les actions mises en place, répondre aux questions etc.

Enfin, afin de permettre au club de grandir et de continuer à former de nombreux jeunes, l'entraîné(e) s'engage à :

- Aider à l'encadrement du mini-tennis 6 samedis matin (9h-11h), calendrier annuel déterminé en amont.

Signatures